



Ma maman est actuellement famille d'accueil et désire divorcer.

Par **xxdaisyxx**, le **09/04/2012** à **15:06**

Bonjour,

Ma maman est actuellement famille d'accueil et désire divorcer. Elle se demande si le fait de divorcer impliquera ou non le retrait des enfants dont elle a la garde. Si c'est le cas, sera t-elle licencié? Aura t-elle droit à des aides?

Merci d'avance.